



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Communiqué de presse
Saint-Maurice, le 5 septembre 2023

Prévention du suicide : Vigilans, un dispositif efficace face au risque de récurrences des tentatives de suicide

A l'occasion de la journée mondiale de prévention du suicide, Santé publique France publie les résultats de l'évaluation du dispositif Vigilans. Son objectif est de réduire le risque de réitération suicidaire en maintenant le contact avec les personnes hospitalisées après une tentative de suicide. Les résultats montrent une réduction significative de ce risque chez les personnes ayant bénéficié de ce suivi. En complément, une étude médico-économique a permis de montrer qu'investir dans ce dispositif permettrait de générer des économies de santé. Vigilans s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention du suicide du ministère en charge de la Santé et de la Prévention.

Vigilans : une réduction significative du risque de réitération suicidaire et un gain en coût de santé

Santé publique France a été missionnée par la Direction générale de la Santé pour évaluer l'efficacité du dispositif Vigilans sur la période 2015-2017 dans les 6 premiers territoires l'ayant expérimenté : Nord-Pas-de-Calais, Bretagne, Haute et Basse-Normandie, Languedoc-Roussillon et Jura.

L'évaluation a porté sur 23 146 patients ayant fait une tentative de suicide, dont la moitié exposée à Vigilans et l'autre non exposée. Dans le premier groupe, 3 214 réitérations suicidaires ont été identifiées contre 5 014 pour les patients non exposés. Ces résultats montrent **une diminution de 38 % du risque de réitération suicidaire** (passage aux urgences ou hospitalisation pour tentative de suicide ou décès par suicide) dans les 12 mois suivant leur tentative de suicide chez les patients Vigilans. L'efficacité du dispositif est observée quel que soit le sexe ou s'il s'agit de la première tentative de suicide de la personne ou non.

Par ailleurs, le montant total des sommes versées pour le dispositif Vigilans pendant la période de l'étude a été rapporté au coût des tentatives de suicide évitées sur la période. **L'évaluation médico-économique a montré que 1 € investi dans le dispositif Vigilans permettrait d'économiser 2 € de coût de santé.** En moyenne, 248 € de coûts de santé seraient ainsi économisés pour chaque patient inclus dans Vigilans.

Vigilans : maintenir le contact après une tentative de suicide

Lancé en 2015, le dispositif de recontact et de veille post-hospitalier de patients ayant effectué une tentative de suicide a pour **objectif de réduire le risque de réitération suicidaire**. Les patients qui bénéficient du dispositif sont contactés par une équipe de « vigilanceurs » sur une période allant de quelques jours à 6 mois après une tentative de suicide. Le contact peut se faire par téléphone ou par voie postale.

En 2023, **on compte 32 centres Vigilans** qui couvrent l'ensemble des régions françaises, y compris les territoires d'outre-mer (Océan Indien, Antilles, Guyane).
Plus d'informations : [Le dispositif de recontact Vigilans](#)

La prévention du suicide, un enjeu majeur de santé publique

La France présente un taux de suicide supérieur à la moyenne des autres pays de l'Union européenne¹. Même si le nombre de suicides tend à diminuer depuis 20 ans, on compte toujours près de 9 200 décès par suicide et environ 200 000 tentatives de suicide par an en France. Depuis le début de la crise sanitaire, une

¹ Données Eurostat 2019 sur 27 pays de l'Union Européenne.

hausse des tentatives de suicide a été observée chez les jeunes de moins de 25 ans et une hausse des passages aux urgences pour pensées suicidaires a été observée en population générale.

Les personnes ayant déjà tenté de se suicider constituent une population particulièrement à risque de répétition suicidaire et de décès par suicide². Il est donc primordial de déployer des actions de prévention en direction de cette population pour réduire ces risques.

« Le suicide est évitable, sa prévention doit être une priorité. Santé publique France s'engage depuis plusieurs années dans la surveillance et la prévention des tentatives de suicide et des décès par suicide. L'agence soutient notamment, via ses travaux d'expertise, le dispositif Vigilans. L'évaluation positive de ce dispositif conforte les orientations de la stratégie nationale de prévention du suicide et doit pousser l'ensemble des acteurs à poursuivre les actions mises en place dans ce domaine. »

Dr Caroline Semaille, Directrice générale de Santé publique France

Des outils d'aide à disposition de tous

Le numéro national de prévention du suicide **le 3114, accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, en France**, propose un accompagnement et une écoute par un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide. Ce dispositif comporte également un [site internet](#) qui met à disposition des ressources pour mieux comprendre la crise suicidaire et des conseils pour la surmonter.

En complémentarité du 3114, de nombreuses associations proposent une aide et un soutien selon les problématiques spécifiques rencontrées. Santé publique France a créé [un espace dédié à la santé mentale](#) sur son site internet, permettant de recenser tous les dispositifs d'aide à distance, classés selon les populations (enfants, étudiants, personnes âgées...) ou thématiques (détresse psychologique, violence, deuil, addictions, parentalité...).

Plus d'informations :

- [Synthèse évaluation du dispositif](#)
- [Dossier thématique Santé mentale – Suicides et tentatives de suicide](#)
- [Santé mentale et COVID-19 : conduites suicidaires en régions. Bulletin de santé publique, février 2023.](#)
- [Santé mentale : bulletins mensuels](#)
- [BEH - Hospitalisations pour tentative de suicide dans les établissements de soins aigus en France lors de l'infection à la Covid-19 : tendances temporelles nationales en 2020-2021](#)

CONTACTS PRESSE

Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 - Marie Delibéros : 01 41 79 69 61 - Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64

Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66



² Goldacre M., Seagroatt V., Hawton K. Suicide after discharge from psychiatric inpatient care. The Lancet 1993; 342:283-6